

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2017-2018

30 JANVIER 2018

PROPOSITION DE DÉCRET

MODIFIANT LE DÉCRET DU 14 JUILLET 1997 PORTANT STATUT DE LA
RADIO-TÉLÉVISION BELGE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE⁽¹⁾

—

RAPPORT DE COMMISSION

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DES MÉDIAS

PAR M. OLIVIER MAROY.

—

(1) Voir Doc. n°578 (2017-2018) n°1

TABLE DES MATIÈRES

1	Développements	3
2	Examen et vote des articles	3
3	Vote sur l'ensemble de la proposition de décret et confiance	3

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias a examiné au cours de sa réunion du 30 janvier 2018(2), la proposition de décret modifiant le décret du 14 juillet 1997 portant statut de la radio-télévision belge de la Communauté française – Doc. 578 (2017-2018) n° 1.

1 Développements

M. Onkelinx, co-auteur de la proposition, rappelle que, dans le cadre du nouveau plan stratégique de la RTBF « Vision 2022 » actuellement en développement, la réflexion se porte sur un management transversal en lieu et place d'une vision pyramidale du management, direction par direction. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de créer une nouvelle fonction à mandat, celle de gestionnaire. Celle-ci sera exercée sous lien hiérarchique direct d'un directeur général et le conseil d'administration arrêtera le nombre de gestionnaires, les profils de fonctions et leurs attributions. Il est donc proposé, à cet effet, d'insérer la fonction de gestionnaire dans l'article 17bis du décret du 14 juillet 1997.

L'orateur remercie les représentants des autres groupes politiques représentés au Parlement d'avoir cosigné cette proposition.

M. Maroy, co-auteur de la proposition, souligne que cette proposition vise à mettre les statuts de la RTBF en conformité avec le plan « Vision 2022 », adopté récemment à l'unanimité par le conseil d'administration de la RTBF et qui prévoit, notamment, la création de nouvelles fonctions de « gestionnaire ». Il rappelle que ce nouveau plan stratégique vise à faire entrer la RTBF dans le 21ème siècle, alors que le monde des médias et plus spécifiquement l'audiovisuel sont confrontés

à des transitions importantes. La télévision ne se consomme plus aujourd'hui de la même manière, les frontières entre les médias s'estompent. Le plan « Vision 2022 » a pour objectif de doter la RTBF d'une structure plus souple et réactive. Ainsi, l'administrateur général de la RTBF propose une réflexion autour des publics. Pour ce faire, les futurs quatre gestionnaires auront pour mission de veiller à ce que les émissions produites par le pôle « Contenus » de la RTBF rencontrent bien les besoins et attentes des publics cibles, mais aussi de veiller à ce qu'elles soient diffusées par le pôle « Médias » sur les bonnes plateformes en fonction des caractéristiques et des usages de consommation de ces publics cibles.

L'objectif du plan « Vision 2022 » est de créer de nouvelles fonctions à mandat et corollairement, d'alléger et simplifier l'organigramme. Le groupe MR sera vigilant à ce que cet objectif soit pleinement atteint.

2 Examen et vote des articles

Les deux articles de la proposition de décret n'appellent pas de commentaires. Ils sont adoptés à l'unanimité.

3 Vote sur l'ensemble de la proposition de décret et confiance

L'ensemble de la proposition de décret est adoptée à l'unanimité des 9 membres présents.

À l'unanimité des membres présents, il est fait confiance à la Présidente et au Rapporteur pour la rédaction du présent rapport.

Le Rapporteur,

O. MAROY

La Présidente,

I. MOINET

(2) Ont participé aux travaux de la commission :

M. Dufrane, Mme Jamouille, Mme Kapompole, M. Martin, M. Onkelinx, M. Prévot, Mme Tillieux, M. Culot, Mme Galant, M. Maroy, Mme Potigny, M. Drèze, Mme Moinnet (Présidente), Mme Salvi, M. du Bus de Warnaffe

Ont assisté aux travaux de la commission :

M. Bracaval, M. De Bock, M. Doukeridis, M. Henry, M. Legasse, Mme Maison : membres du Parlement

M. Marcourt, Vice-Président, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias

M. Vrancken, collaborateur au cabinet de M. le ministre Marcourt

M. Ameloot, collaborateur du groupe PS

Mme Leprince, collaboratrice du groupe PS

M. Jammaers, collaborateur du groupe MR

Mme Lejeune de Schiervel, collaboratrice du groupe MR

Mme Royen, secrétaire politique du groupe cdH

M. Belin, collaborateur du groupe cdH

M. Lambert, secrétaire politique du groupe Ecolo